



## **TROPHÉE SENIORS**

### **UGOLF Château de Rochefort**

**Jeudi 8 et vendredi 9 octobre 2026**

UGOLF Château de Rochefort

1 route de la Bête, 78730 Rochefort-en-Yvelines

Tél. : 01 30 41 31 81

[contact.rochefort@ugolf.eu](mailto:contact.rochefort@ugolf.eu)

### **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

#### **TERRAIN**

L'épreuve se déroulera sur le parcours de l'UGOLF Château de Rochefort.

#### **FORME DE JEU**

Score Maximum Par +4 brut, 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

#### **SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES**

- Une série Senior Messieurs, index maximum : 17,4
- Une série Senior Dames, index maximum : 20,4
- Une catégorie Senior 2

#### **OUVERTE À**

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2026 s'étant acquittés du droit de jeu fédéral de 40 €, ou aux joueurs licenciés d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront :



- Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.
- Être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Trophées / Grands Prix Seniors antérieurs.
- Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- Être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si applicable, avoir renseigné le questionnaire de santé conformément aux dispositions fédérales en vigueur.
- Pour les joueurs non licenciés en France, fournir un certificat médical lors de l'inscription.

La licence, le droit de jeu fédéral et le certificat médical / questionnaire de santé devront être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur pourra être bloquée sur RMS.

## INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au **jeudi 24 septembre 2026**, soit J-15 avant le début de l'épreuve.

Les engagements se font sur le site internet Weezevent avec le lien suivant :

## INSCRIPTION

[Lien d'inscription](#)

La liste des participants retenus sera publiée au plus tard le **samedi 26 septembre**.

## DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, le prénom, le téléphone, le numéro de licence, et incluent les droits d'inscription.



- Extérieurs : 90 €
- Abonnés UGOLF / Bluegreen France, Grand Paris, Paris Sud : 45 €
- Abonnés UGOLF Rochefort avec AS : 25 €

Si un joueur annule sa participation après la date de publication des participants retenus, les droits d'engagement ne sont pas remboursés.

La journée d'entraînement aura lieu le mardi 14 juillet 2026, sur réservation auprès de l'accueil.

## **CHAMP DES JOUEURS**

Le nombre maximum de joueurs sera de 96, incluant 24 dames minimum, hors Wild Cards, et 10 Wild Cards maximum.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Pour les Trophées Seniors / Seniors 2 / Seniors 3, il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames. Ces places seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué.

Si le Club organisateur souhaite mettre une limite d'index pour restreindre le champ des joueurs, celle-ci devra se faire en accord avec la Ligue. Dans ce cas, l'index maximum Dames devra avoir un écart de 3 points au minimum par rapport à l'index maximum Messieurs.



Si, à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

La liste des joueurs retenus sera publiée :

- Sur notre site internet : <https://jouer.golf/rochefort>
- Sur le site de la Ligue : [www.lgpidf.com](http://www.lgpidf.com)

## HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : jeudi 8 octobre 2026, premier départ à 08h30.

Les départs du premier tour seront établis **dans l'ordre de la liste d'entrée**, selon l'ordre suivant :

1. Les 15 Messieurs retenus par ordre d'index à la date de clôture des inscriptions.
2. Les 5 Dames retenues par ordre d'index à la date de clôture des inscriptions.
3. Les joueurs retenus selon l'ordre du Mérite National Seniors.
4. Les joueurs retenus selon l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Les départs se font Dames et Messieurs séparément.

Deuxième tour : vendredi 9 octobre 2026, premier départ à 07h30, dans l'ordre inverse des résultats.

Les heures de départ seront publiées sur le site de la ffgolf et sur le tableau officiel le mercredi 7 octobre 2026 :



- Sur notre site internet : <https://jouer.golf/rochefort>
- Sur le site de la Ligue : [www.lgpidf.com](http://www.lgpidf.com)
- Par téléphone : 01 30 41 31 81

## **MARQUES DE DÉPARTS**

- Messieurs : repère 3, marques jaunes
- Dames : repère 5, marques rouges

## **JEU LENT**

Chaque groupe doit terminer son tour dans le temps imparti. Il est de la responsabilité des joueurs de respecter ce temps imparti.

Au recording, tous les joueurs du groupe encourent la pénalité d'un coup sur le trou n°18 pour infraction à la Règle 5.6, retard déraisonnable et cadence de jeu rapide :

- Pour le 1er groupe : s'il a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes.
- Pour les autres groupes : si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes et si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent dépasse de plus de 10 minutes l'intervalle de temps du départ.

## **DÉPARTAGE DES EX ÆQUO**

En cas d'égalité pour la 1<sup>re</sup> place en brut pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou.

## **PRIX**

Seront récompensés par un trophée gravé : la première dame et le premier monsieur du classement brut, ainsi que le premier en catégorie Senior 2.



La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition, le vendredi 9 octobre 2026, au club-house.

## **COMITÉ DE L'ÉPREUVE ET ARBITRES**

- Le Directeur du Golf
- Le Président de la Commission Sportive

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours de la compétition pour faire face à tout événement particulier, notamment en cas d'intempéries.